ISSN 1662 – 4599

30 janvier 2012
12e année
Nº 4

Horizons et débats
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél.: +41 44 350 65 50
Fax: +41 44 350 65 51
hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6

Horizons et débats

AZA
8044 Zürich

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

Rattachement de la Suisse à la toile d'araignée mondiale

2e partie: la «Stratégie Biodiversité Suisse»

par Marianne Wüthrich

Dans la première partie, nous avons analysé le Projet de territoire suisse au moyen duquel on cherche à faire éclater la structure fédéraliste pourtant très efficace de la Suisse avec ses trois niveaux (Confédération, cantons et communes). Certains milieux politiques et administratifs veulent bricoler une structure centraliste eurocompatible visant à faire disparaître les frontières nationales.

Alors que ce Projet tend à bouleverser l'organisation en quelque sorte extérieure du pays, la «Stratégie Biodiversité Suisse» (SBS) vise son territoire même. Le Projet doit fournir la base juridique permettant de faire du pays un gigantesque champ d'expérimentation pour les écologistes extrémistes. Il est évident que les parcs naturels se prêtent particulièrement bien à une dictature écologiste car ils échappent pendant une période extrêmement longue de dix ans au pouvoir de décision de la population des communes et sont gérés par un bureau directeur. C'est donc la porte ouverte à l'abolition de l'agriculture productive qui doit assurer l'approvisionnement du pays et à l'extension de l'habitat des grands prédateurs aux dépens des hommes et de leurs animaux d'élevage.

Comme l'a relevé à juste titre l'«Union suisse des paysans» (USP) dans sa réponse à la procédure de consultation sur la SBS: «Pour le secteur agricole, dont la principale fonction est, rappelons-le, de produire des denrées alimentaires, la perspective de durabilité signifie léguer aux générations d'agriculteurs suivantes des exploitations agricoles capables de remplir leurs fonctions de production et de conservation.» Et P. G. Bieri, du Centre Patronal, écrit: «Pourquoi la stratégie qui nous est proposée semble-t-elle s'attacher uniquement à la préservation de la biodiversité et non à son utilisation dans le cadre des activités humaines? C'est là le reproche le plus fondamental à adresser à ce document: il repose sur l'idée viciée d'une opposition entre l'homme et la nature.» (Horizons et débats, nº 51 du 28/12/11)

La SBS s'appuie sur la très controversée *Convention sur la diversité biologique* de 1995 qui est elle-même un résultat de la *Conférence de Rio* de 1992 et a pour objectifs «la conservation de la diversité biologique dans le monde entier, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques». Quand on étudie les conséquences de ces objectifs ronflants, on se trouve en présence d'une dictature écologiste contraire à la dignité humaine qu'il est urgent de condamner. En octobre 2010, lors d'une conférence tenue à Nagoya (Japon), il a été constaté qu'aucun Etat n'avait atteint ces objectifs, ce qui montre qu'on ne peut pas prendre les citoyens du monde entier pour des idiots.

A la suite de cette *Convention*, les Chambres fédérales ont, en 2008, chargé le Conseil fédéral de développer une stratégie relative à la biodiversité. Le *Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC)*, dirigé alors par *Moritz Leuenberger*, placé aujourd'hui sous la responsabilité de *Doris Leuthard*, dont l'incompétence est encore plus grande, et qui a également élaboré le *Projet de territoire Suisse*, a mis en consultation la SBS le 16 septembre 2011. Devinez maintenant quel office du DETEC a concocté ce projet invraisemblable: l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), c'est-à-dire l'organisme qui veut couvrir la Suisse de parcs naturels!

Avant l'analyse des réponses à la procédure de consultation, un nombre important de voix critiques se sont fait entendre, par exemple l'*Union suisse des paysans (USP)*, le *Centre Patronal* romand et d'autres représentants des entreprises comme *Peter Stadelmann* dans le *Thurgauer Bauer* (cf. encadré, p. 2).

Il appartient maintenant aux Chambres et aux citoyens d'empêcher que cette «Stratégie» incroyable n'acquière force de loi.

«La biodiversité … sans l'être humain?»

Tel est le titre de l'article de *P. G. Bieri* du *Centre Patronal* paru dans le numéro 51 d'*Horizons et débats*. En effet, les principaux objectifs de la SBS consistent «*à limiter les pressions exercées sur les ressources naturelles de manière à préserver les écosystèmes et les services écosystémiques ainsi que les espèces et la diversité génétique, à créer une infrastructure écologique composée d'aires protégées et d'aires de mise en réseau, d'améliorer d'ici à 2020 la situation des espèces fortement menacées, à enrayer leur disparition dans toute la mesure du possible, à freiner l'appauvrissement génétique et à assurer l'utilisation durable des ressources génétiques, animaux de rente et plantes cultivées compris.*» (SBS, p. 7–8)

En clair, il faut absolument protéger l'habitat des animaux et des plantes, et au besoin au détriment de celui de l'homme. On accepte ainsi de limiter et de rendre plus difficiles toutes les activités humaines. Les espèces dont il s'agit d'enrayer la disparition comprennent notamment des animaux qu'il n'y aurait pas en Suisse si on ne les avait pas introduites artificiellement et donc la SBS accepte les dommages causés à l'agriculture. «*L'ours, le lynx, le loup et le castor font l'objet de concepts nationaux qui mettent l'accent sur la gestion des populations afin de pouvoir limiter les dommages et, le cas échéant, les indemniser.*» (SBS, p. 30)

Concrètement, la sylviculture serait considérablement limitée: «*La surface occupée par les réserves forestières passe de 3 à 8% de l'aire forestière totale. Du bois mort et des structures diversifiées sont présents en quantité suffisante du point de vue écologique dans toutes les grandes régions de Suisse.*» (SBS, p. 6)

Comme le rapport le reconnaît, la sylviculture suisse est déjà un modèle d'exploitation écologique en raison de la *Loi sur les forêts*, qui est très stricte et grâce à une exploitation très soigneuse par les forestiers. Les aires forestières ont augmenté. Aujourd'hui, l'ensemble des forêts suisses sont gérées de manière durable et dans une large mesure de façon proche de la nature. Plus de 60% des espèces vivent dans les forêts. (SBS, p. 30) Cependant, malgré ces faits réjouissants, les forestiers qui, aujourd'hui déjà, en fonction de la règlementation sévère, ne font presque plus de profits, les verront encore diminuer: en effet, 8% des forêts au lieu de 3% devraient devenir des réserves qui ne peuvent pas être exploitées; on exigerait davantage de bois mort, etc. On connaît les conséquences que cela a entraîné en Allemagne.

En ce qui concerne la chasse et la pêche, il faut, selon les stratèges de l'OFEV, «*développer des ordonnances et des incitations ciblées favorisant la planification et l'action au sein de zones de gestion du gibier et de bassins versants d'envergure suprarégionale (et non pas communale ou cantonale)*». (SBS, p. 7)

La SBS reconnaît certes que la chasse et la pêche sont déjà règlementées de manière durable par la législation, mais elle demande quand même de «restaurer la connectivité des milieux naturels terrestres et aquatiques» (SBS, p. 36) et cela sur de vastes territoires d'un seul tenant, également pour des grands prédateurs qui n'ont rien à faire chez nous. Il est évident qu'on nous mène en direction du nouveau *Projet de territoire* qui vise à faire disparaître les frontières communales et cantonales et à les remplacer par des «espaces régionaux» qui transcendent si possible les frontières nationales.

Nous autres Suisses sommes jusqu'ici satisfaits de ce qui a été réalisé aux trois niveaux de l'Etat – Confédération, cantons et communes – mais on cherche depuis longtemps à nous amener à penser au-delà, aussi bien dans l'espace que dans le temps, et peut-être qu'on voit même un peu plus loin que les centralisateurs de Berne.

En matière de tourisme, de sport et de loisirs, l'OFEV demande «*des offres et des infrastructures respectueuses de la nature* et d'*intégrer davantage la diversité biologique dans les politiques du sport et du tourisme*». (SBS, p. 46)

Les auteurs ne précisent pas ce qu'ils entendent par «intégrer davantage» mais les parcs naturels se prêtent certainement bien à cette «intégration» qui échappe au contrôle démocratique. La tentative de la propagande en faveur des parcs naturels de rendre populaire la pratique de la raquette en lieu et place du ski est sans doute louable mais lorsque les écologistes extrémistes veulent réduire le nombre des pistes de ski et des remontepente, les Suisses, peuple de skieurs et de surfeurs des neiges ne sont plus d'accord. Ils devraient songer également à cela avant d'autoriser leur commune à adhérer à un parc naturel.

Danger pour l'agriculture et la sécurité alimentaire

«*Agriculture: La qualité et la mise en réseau des surfaces de compensation écologique sont améliorées, de nouvelles surfaces de compensation écologique sont créées (surfaces de promotion de la biodiversité, SPB) et des incitations à favoriser la biodiversité sont développées. A cet effet, des objectifs de surface quantitatifs et qualitatifs à caractère régional sont élaborés et appliqués.*» (SBS, p. 7)

Cela veut dire que les surfaces destinées à l'agriculture productive doivent être réduites pour augmenter la superficie des habitats des animaux et des plantes. La SBS déplore le fait que depuis la Seconde Guerre mondiale, de nombreuses espèces ont perdu leur habitat. Pour assurer l'approvisionnement alimentaire, «l'intensification de l'exploitation, l'agrandissement et l'uniformisation des parcelles, l'abandon de l'exploitation dans les zones difficiles d'accès, l'utilisation croissante d'engrais et de produits phytosanitaires ainsi que la mécanisation ont provoqué, dès le milieu du siècle dernier, un déclin de la biodiversité dans le paysage cultivé». (SBS, p. 33)

Faut-il rappeler aux stratèges de l'OFEV qui ont grandi dans une Suisse prospère qu'à l'époque de la Seconde Guerre mondiale nos parents et nos grands-parents, cernés par les puissances de l'Axe, ont fait l'expérience immédiate de la pénurie alimentaire? Ils voulaient nous épargner, à nous leurs descendants, de nous trouver dans une situation semblable. Aussi, après la guerre, ils ont tout mis en œuvre pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Ceux qui prétendent qu'une telle situation de crise ne pourrait plus se présenter aujourd'hui nous mentent ou sont dépourvus de tout sens de l'histoire.

Les opposants à la SBS comme l'*Union suisse des paysans*, le *Centre Patronal* ou l'entrepreneur *Peter Stadelmann* redoutent

Suite page 2

La biodiversité … sans l'être humain?

«C'est là le reproche le plus fondamental à adresser à ce document: il repose sur l'idée viciée d'une opposition entre l'homme et la nature.

La ‹Stratégie Biodiversité Suisse› n'est qu'une stratégie, et non un projet législatif abouti. Mais les pistes qu'elle propose laissent craindre une application à la fois étatiste, centralisatrice et inutilement contraire aux intérêts de l'activité humaine. Dans un pays qui possède déjà une législation environnementale extrêmement développée et une sensibilisation très forte de l'opinion publique, y compris dans de nombreuses entreprises, une telle stratégie n'a pas sa place et doit être refusée dès à présent.»

P. G. Bieri, Centre Patronal, Lausanne,
cf. Horizons et débats nº 51 du 28 décembre 2011

Sommaire

Autriche: Initiative populaire demandant la sortie de l'Union européenne — *page 3*

«La Hongrie n'est qu'un test témoin. Il s'agit de l'Europe» — *page 4*

Les apprentis sorciers de la crise financière et économique — *page 5*

Des citoyens recommencent à fonder des coopératives — *page 5*

Jura: La fusion des communes a éte imposée «d'en haut» — *page 7*

«Rattachement de la Suisse …»
suite de la page 1

à juste titre qu'à la suite de l'extensification imposée de l'agriculture, la production diminue et par conséquent la souveraineté alimentaire qui ne couvre plus aujourd'hui que 50 à 60% des besoins (cf. encadré).

Aujourd'hui déjà, la Loi sur l'agriculture «subordonne l'obtention de paiements directs à la mise en place de surfaces de compensation écologique représentant 7% de la surface agricole utile». (SBS, p. 34) Pour la SBS, «*les modalités concrètes de développement du système des paiements directs de la politique agricole 2014–2017 en cours d'élaboration seront importantes pour le développement de la diversité biologique*». (SBS, p. 35)

Cela signifie que celui qui a des champs cultivés plutôt que des biotopes sur ses terres reçoit moins d'argent de la Confédération. Il y a quelques années déjà, Doris Leuthard a annoncé que la moitié des exploitations agricoles du pays disparaîtront. Elle impliquait par là que les deux principes *maintien et connectivité des habitats de toutes les espèces* d'une part et *sécurité alimentaire de la population* d'autre part étaient en partie contradictoires. Alors que pour le *Rapport sur l'agriculture mondiale* la première priorité est très nettement la sécurité alimentaire de l'humanité, les stratèges de la SBS accordent la priorité aux animaux et aux plantes. Il est intéressant de constater que ledit *Rapport* n'est mentionné ni dans la SBS de l'OFEV ni dans le Projet de territoire de l'ARE (Office fédéral du déveoppement territorial) ni dans les nombreux dossiers des parcs naturels.

L'homme morcelle-t-il les habitats?

Selon les auteurs de la SBS, les hommes seraient plutôt des éléments perturbateurs de nos terres.

> *«Le morcellement du paysage et donc des milieux naturels s'est largement étendu durant les trente dernières années, sur le Plateau et dans les régions de plaine. De plus, la construction d'infrastructures et l'extension du tissu bâti ont détruit des superficies importantes de milieux quasi-naturels qui n'ont été remplacés qu'en partie.» (SBS, p. 38)*

Les priorités sont claires: pour l'OFEV, les habitats humains, c'est-à-dire les localités et les voies de communication, ont entraîné un «*morcellement du paysage et donc des milieux naturels*». Et pourtant les cantons et les communes assurent déjà largement la connectivité des milieux naturels pour la grande faune, les amphibiens, les reptiles et les petits mammifères demandée par la SBS. Mais l'OFEV veut détenir le contrôle: «*Pour garantir la pérennité des mesures prises sur le terrain, il convient de compléter et de coordonner les instruments d'aménagement du territoire.*» (SBS, p. 38)

A propos, les études de faisabilité des parcs naturels considèrent également que les routes, les lignes de chemin de fer et les villages «morcellent les habitats». Peut-être devrait-on parquer la population suisse dans des réserves pour donner plus de place à la flore et à la faune? Et les fonctionnaires de l'OFEV seraient les gardiens de cette nouvelle forme de camp de concentration.

Les choses sont claires maintenant

Ce que le *Projet de territoire Suisse* ne dit pas figure noir sur blanc dans la SBS:

«Le Projet de territoire Suisse prévoit, entre autres, de mettre en place les conditions spatiales nécessaires pour la biodiversité, l'aménagement du territoire étant l'instrument central à cet effet. La Confédération définit les grandes orientations de l'organisation du territoire et elle assure la coordination entre les cantons. La responsabilité principale de l'aménagement du territoire incombe aux cantons et aux communes. Il est donc d'autant plus important que le Projet de territoire Suisse, qui a été élaboré conjointement par la Confédération, les cantons ainsi que les villes et les communes, soit également mis en œuvre conjointement par les partenaires concernés et que l'objectif de répondre aux besoins spatiaux de la biodiversité ait un degré élevé de priorité.» (SBS, p. 37)

Résumons encore une fois la situation: Un des principaux objectifs du Projet de territoire est de libérer du territoire en faveur de surfaces réservées à la biodiversité. Certes, ce sont les cantons et les communes qui sont responsables de l'aménagement du territoire mais comme ils ne sont pas allés assez loin et que les citoyens ont mis un frein à leurs projets de protection extrême de l'environnement, l'OFEV et l'ARE doivent garder le contrôle. En langage «européen»: «*La responsabilité principale de l'aménagement du territoire incombe aux cantons et aux communes. La Confédération définit les grandes orientations de l'organisation du territoire et elle assure la coordination entre les cantons.*» (SBS, p. 37) Peut-être qu'il en est ainsi à Bruxelles, mais en Suisse, il n'existe pas de niveau «au-dessus des cantons».

Et quelle forme se prête le mieux à la libération de territoires que les parcs naturels? Ils doivent, comme nous l'avons supposé, servir de champ d'expérimentation d'une protection extrême de l'environnement:

> *«On étudiera de quelle manière les parcs naturels régionaux d'importance nationale et les surfaces forestières non exploitées peuvent apporter une contribution importante à l'infrastructure écologique. […] Les parcs naturels régionaux d'importance nationale sont généralement institués dans des régions où la diversité biologique est riche. Il faudra examiner dans quelle mesure et avec quelles incitations ils peuvent contribuer à l'infrastructure écologique en obtenant le statut d'aire protégée ou d'aire de mise en réseau.» (SBS, p. 49)*

Tout est-il clair maintenant? L'affirmation selon laquelle les parcs naturels ne changeront rien pour les propriétaires fonciers et pour l'exploitation des sols s'avère être un mensonge. Les parcs naturels doivent «*contribuer à l'infrastructure écologique en offrant des aires protégées et des aires de mise en réseau*». Quiconque affirme autre chose ment.

Qui paie la transformation de notre milieu de vie?

> *«Là où cela est nécessaire, des mesures de régénération seront prises pour assurer la fonctionnalité de ces aires à long terme. Cela demandera un gros investissement financier et humain que la Confédération, les cantons, les communes et les organisations de protection de la nature ne pourront assumer qu'en unissant leurs forces et avec l'engagement de particuliers.» (SBS, p. 48)*

Cela va arriver. On va «régénérer» notre sol sous nos pieds et aux frais des contribuables. L'«engagement de particuliers» concerne d'ailleurs une fois de plus avant tout l'agriculture. Les agriculteurs qui n'accorderont pas la première place au maintien de la biodiversité ne recevront plus guère (ou plus du tout) d'aides financières de la Confédération. On a déjà songé aux lois correspondantes: «*Pour répondre aux exigences du Plan stratégique de la CDB [Convention sur la diversité biologique], il faut d'ici à 2020 au plus tard, avoir éliminé, progressivement réduit ou modernisé les incitations financières préjudiciables à la biodiversité, subventions*

Suite page 3

Comment on étouffe la bonne volonté écologique de manière bureaucratique

gs. Assemblée de paysans dans la commune, invitée pour 19h30 (prière de venir à l'heure). Des représentants jeunes et «chics» du canton, des départements correspondants de l'environnement, du développement du territoire et de l'agriculture, font des exposés (dont le dernier, connu comme un homme honnête et conciliant, est visiblement mal à l'aise). La présentation PowerPoint scientifique commence: brièvement on montre une belle prairie d'été, un lézard, une sauterelle; ensuite des rectangles, des courbes et schémas de calcul, des chiffres de contribution dansent sur l'écran. Tout pour l'avenir – durable. Finalement le formulaire de demande et de calcul de participation pour chaque agriculteur, et l'information disant comment il peut gagner en fin d'année 529,75 francs de plus. La production qui manquera, on n'en parle pas. Déjà pendant la brillante présentation du film, la moitié des spectateurs ne peut presque pas se retenir de rire. Ensuite une courte pause et discussion.

«Ne savez-vous donc pas combien nous prenons soin de chaque chicorée sauvage et de chaque lézard?» Ceux du canton: «Les calculs ont donné comme résultat que nous n'avons pas atteint l'objectif de planification pour toute la Suisse.» – «Vous n'êtes pas venus compter.» Le canton: «Pour cela nous n'avons pas assez d'argent et de personnel, malheureusement.» Paysan: «Ben justement, c'est bien pour cela que la statistique n'est pas juste, mais nous, vous ne nous avez pas demandé!»

Maintenant le président trouve qu'il est temps de sauver la soirée et il ramène la discussion au formulaire de calcul de participation. Le pourcentage d'augmentation écologique serait très facile à atteindre …

Après, au parking, deux paysans qui se sont tus toute la soirée, disent: «Jusqu'à présent, j'ai pris soin volontairement des oiseaux, des insectes et des fleurs sauvages. Mais s'ils viennent nous embêter comme ça, alors c'est dégeulasse. J'en ai marre!» L'autre paysan, un paysan bio: «Moi aussi!»

Les errements de l'écologie

Au nom de la biodiversité, on continue de promouvoir l'extensification de l'agriculture. On s'éloigne ainsi considérablement de la sécurité alimentaire et la production indigène, qui se situe aujourd'hui entre 50 et 60%, va continuer à baisser. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) ne dit pas quel objectif il poursuit. […]

Si un pays ne peut plus contrôler son approvisionnement alimentaire, il devient le jouet des politiques et s'expose au chantage. Or c'est la dernière chose que souhaite la Suisse. Notre pays possède une des agricultures les plus respectueuses de l'environnement au monde. Avec ses nombreuses règlementations, par exemple en matière d'élevage, elle occupe une position de leader. Chercher à rendre l'agriculture suisse encore plus écologique est une erreur car les coûts de production, notamment en raison de l'augmentation de la bureaucratie, vont encore monter. La baisse de productivité a des effets négatifs sur le taux d'autosuffisance alimentaire. On est obligé d'importer davantage de produits alimentaires. C'est tout à fait contraire à l'écologie. Au lieu de rechercher l'extensification, il serait plus intelligent de promouvoir une agriculture durable là où elle a un sens.

Ceux qui ont étudié la question ne peuvent pas arriver à une autre conclusion que celle-ci: Le seul moyen d'agir de manière écologique sur l'environnement consiste à renforcer la production agricole indigène.

Source: Peter Stadelmann, Thurgauer Bauer Nº 50/2011 du 16/12/11

«Des interactions entre milieux naturels protégés et non protégés sont nécessaires et contribuent au maintien et au développement de la biodiversité»

Extraits de la réponse de l'Union suisse des paysans (USP) à la consultation sur la Stratégie Biodiversité Suisse (SBS) du 15/12/11

En aucun cas nous ne pourrons accepter la SBS telle que proposée et le cas échéant, nous nous réservons la possibilité d'utiliser les voies politiques à notre disposition pour nous y opposer. […]

L'agriculture et la nature, au sens large du terme, ont développé, au cours des derniers siècles, des synergies. D'un côté, l'agriculture a contribué à la création de nombreux habitats et elle continue aujourd'hui encore à maintenir et sauvegarder certains milieux. De l'autre côté, l'environnement naturel offre différentes ressources (sol, eau, air, espèces faunistiques et floristiques …) à l'agriculture. Ainsi, l'agriculture suisse remplit son rôle en matière de conservation des ressources naturelles et d'entretien du paysage rural. […]

Cependant, une extensification de l'agriculture suisse diminuerait le taux d'auto-approvisionnement de la Suisse et entrainerait de nombreuses pertes d'emploi aussi bien dans le secteur agricole que dans le secteur secondaire. […] Une diminution de la production suisse ne va pas, par exemple, entraîner une baisse de la demande auprès des consommateurs et ce qui n'est plus produit ici devra être importé là-bas, dans des conditions de production bien souvent discutables par rapport aux standards suisses! […]

Il s'agit également de remettre en question le principe qui a prévalu jusqu'à lors en matière de conservation des espèces, à savoir, la ségrégation entre l'espace protégé, extrêmement limité dans son utilisation et l'espace non-protégé.

L'espèce humaine fait partie à part entière de la biodiversité et l'exclusion de toutes les activités qu'elle pourrait avoir dans certaines zones de conservation, n'a pas permis, comme il est dit dans la SBS, de stopper l'érosion de la biodiversité. Des interactions entre milieux naturels protégés et non protégés sont nécessaires et contribuent au maintien et au développement de la biodiversité. […]

Pour le secteur agricole, dont la principale fonction est, rappelons-le, de produire des denrées alimentaires, la perspective de durabilité signifie léguer aux générations d'agriculteurs suivantes, des exploitations agricoles capables de remplir leurs fonctions de production et de conservation. […]

Nous nous opposons catégoriquement à une augmentation de la quantité des surfaces dévouées à la biodiversité dans le secteur agricole. Celui-ci contribue déjà largement, en comparaison avec d'autres secteurs, aux efforts entrepris pour diminuer les pertes de biodiversité, avec plus de 122 000 ha de surfaces de *compensation écologiques* (SCE). […] L'exclusion de ces surfaces dévalorise et discrédite le travail des agriculteurs qui respectent le cahier des charges strictes des règles PER (prestations écologiques requises).

Union suisse des paysans (USP)
Hansjörg Walter, Président
Jacques Bourgeois, Directeur

Autriche

Justification de l'initiative populaire demandant la sortie de l'Union européenne

L'entrée de l'Autriche dans l'Union européenne (appelée dorénavant UE) eut lieu au travers d'une loi constitutionnelle qui avait été soumise à une votation populaire. De ce fait, il est normal de recourir à la même voie pour sortir de l'UE.

La première phrase – et la plus importante – de la Constitution fédérale autrichienne, le paragraphe I, s'exprime ainsi: «L'Autriche est une République démocratique. Son droit émane du peuple.» Il en résulte qu'aucun organe de la République autrichienne, laquelle se fonde sur la démocratie, ne peut interdire au peuple le droit de décider de sortir de l'UE ou d'y rester.

C'est très exactement ce droit que réclament les partisans de la demande d'introduction de l'initiative populaire demandant la sortie de l'UE. En cela, ils peuvent s'appuyer sur le meilleur connaisseur de la Constitution autrichienne, l'ancien ministre de la Justice de la République, *Hans R. Klecatsky,* professeur de droit public à l'Université d'Innsbruck, à la retraite. Il fut l'un des premiers signataires, à la mairie d'Innsbruck, de l'initiative demandant la sortie de l'UE, cela dès le démarrage des travaux en mars 2010. Par ce geste il souligna la légitimité de cette initiative.

Il s'agit de sauvegarder les fondements vitaux de l'Autriche

C'est l'exigence première de l'initiative demandant la sortie de l'UE. Ce n'est pas qu'à partir du traité de Lisbonne, qui sert de fondement pour les activités de l'UE, mais ce fut le coup final qui fit de l'UE une fédération gigantesque (au lieu d'une confédération d'Etats), dans laquelle tous les pays membres et leurs populations ont perdu à quelques détails près le droit d'autodétermination et donc la démocratie.

La mise en place prévue d'un gouvernement de l'économie central pour l'ensemble de l'UE, y compris le droit d'ingérence en matière fiscale des pays membres (autrement dit l'introduction d'impôts UE en plus des impôts nationaux) en est bien la preuve. Beaucoup de décisions, et parmi les plus importantes, sont prises à huis-clos, lors de «sommets» de l'UE, dans l'appareil bureaucratique démesuré de la commission de l'UE et de plus en plus dans des accords entre chefs de gouvernements sans légitimation démocratique. Les parlements des pays membres sont largement dépossédés de leurs pouvoirs, quant aux décisions prises par les populations, il vaut mieux ne plus y penser. Le parlement de l'UE n'a aucune compétence législative et n'est pas, de plus, élu de façon égale. La construction de l'UE a un grave défaut en matière de démocratie, il n'existe pas de séparation des pouvoirs.

Nous aborderons ci-dessous quelques fondements vitaux détruits par l'adhésion à l'UE.

L'économie du pays

Les petites et moyennes entreprises, en relation étroite avec la population, bénéficient de moins en moins de chances dans un système supranational. Par son appartenance à l'UE, l'Autriche ne peut plus conclure des traités commerciaux qui seraient nécessaires à la protection de l'économie du pays, du fait que toute la politique commerciale est dirigée par les centrales de l'UE. L'Autriche ne pourra retrouver sa capacité de décision dans le domaine de la politique économique en vue d'une reconstruction d'un marché intérieur à l'abri des crises, qu'en sortant de l'UE.

L'Etat social

Le principe suprême de l'UE, la dénommée «liberté du marché», soit la totale liberté de circulation des marchandises, la liberté d'établissement, la liberté des services et la libre circulation des personnes, ainsi que la libre circulation des capitaux, le plus important pour les multinationales favorisent une politique de profit maximum qui cause de grands dégâts dans les populations, appliquée par la Cour européenne de justice avec constance depuis des décennies. La politique sociale n'y trouve aucune place. Ce qui revient à dire que les revenus réels sont en baisse et le fossé entre les revenus s'élargit toujours plus.

Les frontières

On ne connaît pas de souffrance à montrer son passeport à la frontière. La suppression des frontières du pays par l'UE et de fait la disparition de tout contrôle par l'Etat en ce qui concerne les personnes et les marchandises a des conséquences désastreuses, des facilités accordées à la criminalité, à l'importation sans retenue de produits dangereux et illégaux. Nous avons de nouveau besoins de contrôles frontaliers adéquats pour la protection de notre population.

La neutralité

La neutralité signifie que l'Etat mène sa propre politique extérieure (comme la Suisse), se tenant à l'écart avec conséquence de tout pacte militaire et, de ce fait, sert la paix. L'armée de l'Union européenne, à laquelle participe l'Autriche, fait de cette union un pacte militaire. A cela il faut ajouter sa proximité à l'OTAN, la plupart des pays de l'UE en sont membres, tout particulièrement les grands pays. Retrouver la neutralité comme base de la politique extérieure de l'Autriche n'est possible qu'en sortant de l'UE.

Pas d'OGM en Autriche

Du fait de la totale liberté du marché, il n'est pas possible qu'un pays membre de l'UE empêche la venue de produits génétiquement manipulés, qu'il s'agisse de fourrage, de pommes de terre industrielles ou d'autres produits contenant des matières génétiquement manipulées. Ces derniers s'insèrent alors dans la chaîne alimentaire, alors même qu'en Autriche on n'utiliserait pas de semences contaminées. On ne peut s'opposer à tout cela que dans la mesure où l'Autriche pourra de nouveau décider elle-même de ses lois alimentaires et soit de nouveau en mesure d'établir des contrôles aux frontières. Tout ceci n'est possible qu'en sortant de l'UE.

Notre propre monnaie

L'internationalisation des monnaies ne fonctionne pas et constitue un facteur important des difficultés financières et économiques actuelles. Reprendre les déficits de pays instables par les pays stables, ce qui est le fondement de l'euro, ne fait qu'aggraver la situation.

Pour les citoyens autrichiens, il est inadmissible de vouloir à tout prix «sauver» l'euro au moyen d'une garantie sans limite de temps des contributeurs nets de l'UE comme l'Autriche pour les dettes d'autres pays. En sortant de l'UE, l'Autriche pourrait retrouver sa propre monnaie et lutter contre le renchérissement. •

Inge Rauscher, mandataire de l'initiative demandant la sortie de l'UE, Zeiselmauer/Vienne, 20 décembre 2011

L'initiative demandant la sortie de l'UE a été déposée

Plate-forme interpartis pour la sortie de l'UE

L'initiative demandant la sortie de l'UE a été remise selon les règles le 20 décembre 2011 au ministère de l'Intérieur, avec 9266 déclarations de soutien dûment paraphées (il faut au minimum 8032 déclarations selon la loi).

Les porte-paroles de la plateforme pour la sortie de l'UE ont rapporté le 20 décembre 2011 le dépôt officiel à 9 heures du matin au ministère de l'Intérieur de l'*Initiative demandant la sortie de l'UE.* La plateforme et les 9266 personnes soutenant officiellement demandent le rétablissement, par la voie démocratique et de droit public, d'une Autriche libre et neutre et d'en finir avec l'adhésion ruineuse à l'UE, qui n'a rien apporté à la population.

L'Autriche est l'un des trésoriers de l'UE et pourtant les agences d'évaluation, les nouveaux maîtres de la terre, qui ne relèvent d'aucun contrôle démocratique, ne cessent de répandre leur scepticisme envers le pays. Ce sont avant tout les petits et moyens revenus qui en paient le prix, comme cela ressort des sondages de la statistique autrichienne.

L'avenir de l'Autriche ne peut que reposer sur une réflexion concernant nos propres forces dans les domaines de l'économie, de la culture et de l'environnement et dans une perspective d'une vie à long terme en accord avec la nature pour le bien des générations futures et de l'ensemble du monde.

L'Union européenne, le bras droit des chefs des grandes entreprises marque surtout son intérêt pour se débarrasser du principal obstacle à ses flux internationaux de capitaux au détriment des populations, à savoir supprimer les Etats nationaux avec leur mission de protection sociale => «le gouvernement économique de l'UE».

Mais une grande partie de la population ne veut plus être le soutien du plan de sauvetage, c'est-à-dire les payeurs pour ce plan de sauvetage, en acceptant du coup des réductions de leurs revenus.

Inge Rauscher, présidente de «Initiative für Heimat und Umwelt» (IHU), au nom de la plateforme interpartis pour la sortie de l'UE

«Initiative Heimat & Umwelt», «Initiative für mehr direkte Demokratie», Anti-Gentechnik-Plattform «Pro Leben», Tierschutzorganisation «Animal Spirit».

«Initiative Heimat & Umwelt», 3424 Zeiselmauer, Hageng. 5, tél. +43 2242 70516. Courriel: helmutschramm@gmx.at www.eu-austritts-volksbegehren.at

Horizons et débats

Hebdomadaire favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité
Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen
Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier
Rédaction et administration
Case postale 729, CH-8044 Zurich
Tél.+41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

E-Mail: hd@zeit-fragen.ch
Internet: www.horizons-et-debats.ch
CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX
Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 198.– frs/ 108.– €

ISSN 1662 – 4599

© 2012 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations. Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

«Rattachement de la Suisse …»
suite de la page 2

comprises, afin de réduire au minimum ou éviter complètement leurs effets négatifs.» (SBS, p. 51/52)

Les aides seraient accordées par l'OFEV et d'autres acteurs connus comme *Pro Natura* ou le *WWF* pourraient se livrer à leurs expériences dans les parcs naturels grâce à l'argent des contribuables: «*La mise en oeuvre de la stratégie demandera des ressources financières et humaines supplémentaires. […] Les travaux requis pour l'élaboration du plan d'action dépasseront les ressources en personnel de l'OFEV; il faudra donc avoir recours à des mandataires externes.»* (SBS, p. 62)

On impose la biodiversité et la prévention à la société tout entière

Comme ce qui est prévu dans le domaine de la prévention sanitaire, tous les milieux de vie seront soumis à des examens relatifs à la biodiversité: «*La diversité biologique est à prendre en considération sur l'ensemble du territoire lorsqu'elle est susceptible de subir des atteintes dues à des bâtiments et à des équipements. Ce principe doit être respecté pour tout projet relevant d'une politique sectorielle ayant une incidence spatiale. C'est notamment le cas des politiques d'infrastructure, mais aussi du secteur énergétique (production et transport d'énergie), de la défense nationale, de l'agriculture et de la sylviculture.»* (SBS, p. 42)

Ainsi, toutes les subventions seront subordonnées à la compatibilité des projets avec la biodiversité: «*Pour cela, le Département fédéral des finances pourrait par exemple intégrer l'aspect des effets secondaires sur la diversité biologique dans l'examen des subventions fédérales qu'il pratique régulièrement.»* (SBS, p. 52)

Mise à l'écart du peuple souverain et des cantons à la mode UE

La Stratégie Biodiversité Suisse est évidemment un autre moyen de rapprocher la Suisse de l'UE: «*En Europe, la Suisse s'engage dans le cadre de ses relations conventionnelles avec l'UE et veille à la compatibilité de ses mesures avec la nouvelle stratégie de l'UE pour la biodiversité. Elle soutient les activités de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) et du réseau des directeurs européens des agences de protection de la nature (ENCA).»* (SBS, p. 57) Ensuite, le texte énumère de nombreux autres engagements de la Suisse en matière de biodiversité, de même que la *Convention de Berne*.

Le Conseil fédéral va tout d'abord étudier les réponses à la procédure de consultation puis il remettra sa SBS au Parlement et, parallèlement, l'OFEV va élaborer en 18 mois un plan d'action tout en cherchant à éviter autant que possible une révision législative.

Cela signifie que la «clique» de l'OFEV va essayer de faire passer ce gigantesque projet révolutionnaire en échappant au référendum facultatif.

Maintenant nos lecteurs sont informés. Ils sauront s'opposer à la *Stratégie Biodiversité Suisse* et au *Projet de territoire Suisse*. •

«Il ne s'agit pas seulement de la Hongrie, la Hongrie n'est qu'un test témoin. Il s'agit de l'Europe»

Chers amis de Hongrie!

Les attaques contre la Hongrie prennent une dimension dramatique. Après les attaques médiatiques et des condamnations politiques qui n'ont aucun fondement juridique, il y a le chantage financier du FMI qui suit maintenant, en harmonie avec l'UE, avec un soutien massif de la part des USA.

La semaine dernière, un programme en cinq points a été présenté par *Charles Gati*, depuis des années conseiller en chef du ministère des Affaires étrangères et responsable d'Europe de l'Est et d'Eurasie, disant comment le gouvernement *Orban* peut être renversé. Ce programme mentionne les méthodes utilisées en Grèce et en Italie, et le retour du Premier ministre précédent (socialiste) *Gordon Bajnai* est exigé, lequel est adepte d'une «démocratie selon le modèle de l'ouest». Sinon, Gati s'attend à une guerre civile (!) en Hongrie «si les citoyens réalisent que le contenu de la souveraineté mentionnée à plusieurs reprises est un truc vide au XXIe siècle» (interview *Heti Válasz* du 12/1/12).

De son côté, l'ancien ambassadeur américain en Hongrie *Mark Palmer* pense que l'on peut empêcher le retour à des conditions pré-démocratiques en Hongrie «autrement» qu'avec des élections démocratiques (sic!) (interview de Mark Palmer *Népszabadság* du 2/1/12) (Remarque: cela implique qu'on écarte le gouvernement élu démocratiquement par les deux tiers de la majorité!)

Le président de la commission européenne *Barroso* a dit le 5 janvier 2012 à Copenhague: «Nous utiliserons tout notre pouvoir pour assurer que la Hongrie respecte le droit européen et nos (sic!) valeurs.»

Il ne s'agit pas seulement de la Hongrie, la Hongrie n'est qu'un test témoin. Il s'agit de l'Europe. La renationalisation doit être empêchée par tous les moyens, le centralisme de Bruxelles doit être consolidé par un gouvernement économique central qui est équipé de véritables moyens dictatoriaux. La Hongrie perturbe ce processus, toute imitation doit être empêchée.

L'appel suivant «Hungaria semper libera» (Remarque: Un article de la constitution de la *Bulla Aurea* hongroise de l'année 1222) se réfère à la Hongrie, il est pourtant valable au-delà de ce pays. Soutenez la Hongrie, s'il vous plaît, le pays a besoin de votre aide! Nous serons les prochains et en fin de compte l'Europe entière. Opposez-vous aux commencements!

Les versions allemandes et hongroises peuvent être téléchargées ici:
www. petitionen24.com/selbstbestimmung_und_souverenitat_ungarns
www. peticiok.com/signatures/magyarorszag_onrendelkezese_es_szuverenitasa/

Avec la demande de transmettre cet appel à toute personne intéressée et avec des salutations distinguées, mais inquiètes et désespérées

Eva Maria Barki

Hungaria semper libera – Una et eadem libertas

Non à une «Pax Americana» et à une vassalité à la Brzezinski de Lisbonne à Vladivostok

Les droits fondamentaux, les libertés publiques et le droit à l'autodétermination sont depuis plusieurs siècles une part indispensable du contenu de la constitution en Hongrie. La violation de ces droits a conduit à plusieurs reprises au cours des siècles à des émeutes et des révolutions qui ont été initiatrices à long terme pour l'ensemble de l'Europe.

Enfin, en 1956 nous avons arraché le masque de la dictature communiste et de la Pax Sovietica et ainsi initié l'effondrement de celles-ci.

En 1989, nous avons ouvert le rideau de fer vers une liberté très prometteuse, à l'époque.

Nous avons été très déçus. Dans la «nouvelle maison européenne» qui a été proclamée, nous n'avons reçu jusqu'à maintenant qu'une place à la cave, alors à la place de la liberté, des contraintes dictatoriales, à la place de sécurité, des doutes inquiétants et à la place du droit, des mensonges fondés sur des injustices. Sous le prétexte de préserver les valeurs européennes, nous sommes humiliés, insultés, expulsés et nos droits démocratiques sont remis en question. De nouveau, nous devons nous défendre. Nous devons arracher le masque de la nouvelle dictature invisible et de la *Pax Americana*, tant qu'il n'est pas trop tard.

Nous savons que ce combat est beaucoup plus difficile que l'a été le combat contre les chars. Nos armes ne sont que le mot, le droit et les valeurs européennes. Ce combat est difficile parce que ce n'est pas nous qui souffrons d'un déficit démocratique, mais l'Union européenne. Nous sommes livrés à l'arbitraire parce que l'Union européenne n'a pas assumé son obligation jusqu'aujourd'hui, et n'a toujours pas signé la Convention européenne des droits de l'homme, de telle façon que leurs organes ne peuvent pas être poursuivis devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Ce n'est pas nous qui sommes éloignés des valeurs européennes, mais le centre du pouvoir de Bruxelles. Nous ne nions pas la démocratie, mais les institutions européennes manquent de légitimité démocratique.

L'Europe est dans une crise économique et politique et souffre d'un déclin moral.

Ce n'est pas ainsi que nous avons imaginé la nouvelle Europe!

Nous devons reconstruire une nouvelle Europe. Une Europe qui n'est pas centraliste, mais polycentrique, une Europe qui retourne à ses racines chrétiennes et à ses valeurs, une Europe dans laquelle le peuple et la nation représentent le souverain et pas l'oligarchie financière. Une Europe dans laquelle la volonté démocratique du peuple est respectée.

Une Europe où chaque peuple jouit du droit de liberté fondamental, avant tout du droit de l'autodétermination qui est défini comme suit dans l'article 1 du Pacte international concernant les droits civils et politiques et du Pacte international concernant les droits économiques, sociaux et culturels:

«En vertu de ce droit, les peuples décident librement de leur statut politique et poursuivent librement leur développement économique, social et culturel.»

Une Europe de liberté et de paix véritable n'est possible que sur la base de l'autodétermination et de la souveraineté nationale.

Nous disons non à la coercition et au chantage!

Nous disons non à la peur et l'angoisse, nous devons accepter le défi! Nous ne devons jamais abandonner notre autodétermination, autodéfinition et notre amour-propre!

Nous savons que la majorité des citoyens européens veulent la même chose. Nous savons que l'opinion européenne n'est pas identique à l'opinion publiée fautive. Nous appelons chaque Hongrois et chaque Européen à repousser les mensonges et tromperies soulevés contre nous, à exprimer courageusement la vérité, et à exiger et aider à construire une nouvelle Europe plus libre, plus pacifique et plus heureuse sur la base du droit à l'autodétermination des peuples et de la souveraineté des Etats.

Que Dieu protège la Hongrie!

Eva Maria Barki, Vienne, le 10/1/12

(Traduction *Horizons et débats*)

IIe Conférence d'action de Berlin

L'euro au bord de l'effondrement – Citoyens contre la folie de l'euro

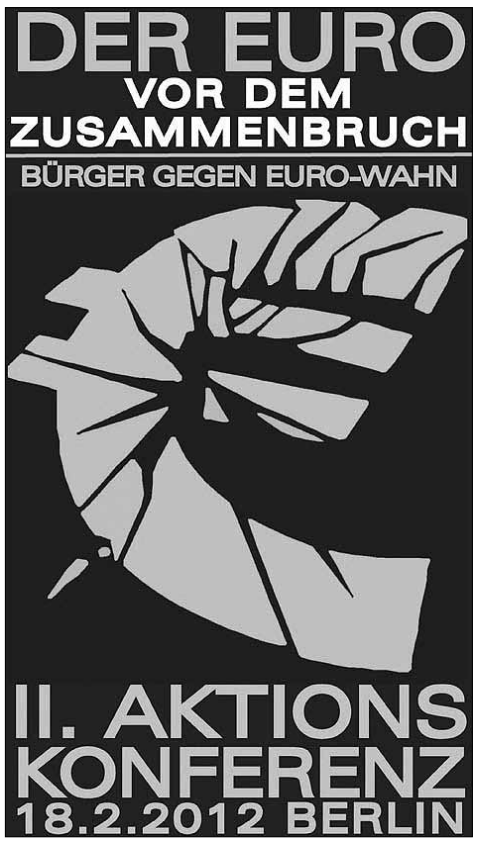

Intervenants:
- *Hans-Olaf Henkel,* professeur honoraire de gestion d'entreprise et de management international (sous réserve)
- *Wilhelm Hankel,* professeur de sciences économiques
- *Karl Albrecht Schachtschneider,* professeur de droit public
- *Nigel Farage,* membre du Parlement européen
- *Jürgen Elsässer,* rédacteur en chef du magazine mensuel *COMPACT*
- *Walter K. Eichelburg,* exploitant du site web consacré à l'or *www.hartgeld.com* (sous réserve)
- *Eike Hamer,* Mittelstandsinstitut, Basse-Saxe
- *Oliver Janich,* ancien éditorialiste à *FOCUS Money*
- *Alfred Zellfelder,* Freie Wähler (Electeurs libres), Schleswig-Holstein

Samedi **18 février 2012**
9h00 – 18h00
Adlershof, Rudower Chaussee 17,
12489 Berlin

Pour de plus amples informations sur la conférence et pour vous inscrire:
http://eurokonferenz.wordpress.com

Pour notre pays

«La classe politique de notre pays s'est engagée dans une impasse. Cette impasse est le projet européen que la majorité des gens rejettent non seulement en Allemagne mais aussi dans tous les autres pays d'Europe. Ils ont compris ce que notre classe politique ne veut pas admettre: l'euro a échoué, le super-Etat européen a échoué.

Si nous refusons tous d'obéir à la classe politique, on ne pourra pas nous arrêter. Montrons-lui que le projet du super-Etat européen, de l'union budgétaire, de l'euro n'est pas le projet des Allemands ni celui des citoyens d'Europe.»

Extrait du projet de déclaration finale

Extraits du débat au Parlement européen

«C'est pourquoi il est très intéressant et très bizarre que vous vouliez nous apprendre la démocratie»

Krisztina Morvai, Hongrie (hors-partis): Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la Hongrie n'est pas la cause de la défaillance complète de l'Union européenne et de l'écroulement de notre système, mais bien l'Union européenne elle-même. Toutes ces décisions qui ont mené au chômage de masse, à la pauvreté de masse et à la souffrance des masses dans toute l'Europe, c'est vous, Mesdames et Messieurs, qui les avez prises. C'est pourquoi il est très intéressant et très bizarre que vous vouliez nous apprendre la démocratie. Qu'est-ce que la démocratie? Démocratie veut dire que vous représentez votre peuple. Qui est-ce que vous représentez, Mesdames et Messieurs? Est-ce que votre population en Grèce, au Portugal etc, les pauvres, les gens au chômage, souhaitent que vous soyez assis ici des heures et employiez toutes les ressources de l'UE pour discuter l'âge de la retraite de juges hongrois et de l'ombudsman, ou est-ce qu'ils préfèreraient que vous confessiez vos péchés? Pourquoi ne remettez-vous pas en question vos propres décisions au lieu de vous occuper d'affaires qui sont soumises à la souveraineté et à la libre détermination de la Hongrie? Pourquoi n'examinez-vous pas la question de savoir ce qui doit arriver aux pauvres en Europe et comment vous pouvez mettre fin à la souffrance que vous, Mesdames et Messieurs, avez vous-mêmes causé? […]

Manfred Weber, Allemagne (CDU/PPE): Dans l'Union européenne, nous avons des principes: l'indépendance de la justice, de la banque centrale, les droits fondamentaux de la démocratie. […] Si quelqu'un a des critiques, il doit les fonder, au plan judiciaire, sur les faits et sur le contenu, et ne pas prétendre que n'importe qui pourrait se comporter de manière antidémocratique. Ce que nous vivons déjà souvent, c'est purement et simplement de l'arbitraire. Si quelque chose ne me plaît pas dans la législation en Hongrie, je le taxe d'antidémocratique, d'extrême droite et de totalitaire. Nous, en tant qu'EVP, nous n'acceptons pas cela! […]

Vytautas Landsbergis, Lituanie (PPE): L'indépendance des banques ne doit pas être mal interprétée au point qu'on ne puisse pas leur demander des comptes, surtout à propos de leur rôle dans le récent désastre financier. Nous ne devrions pas être au service des banquiers et de leurs entreprises. La solidarité de la démocratie devrait être plus importante que la solidarité envers les banques. C'est pourquoi j'exige la coopération, et non pas une confrontation arbitraire. Un point particulier: dans notre pays, la Lituanie, les eurosceptiques essaient toujours de comparer la fatale Union soviétique – qui n'était pas une union – avec notre vraie union de pays démocratiques. Nous, les politiciens européens en Lituanie, avons régulièrement refusé d'accepter une telle comparaison déplacée. Aujourd'hui pourtant, ça ne va pas être facile d'éviter la comparaison avec le processus d'il y a 22 ans, quand la Lituanie a adopté sa propre constitution indépendante et a été mise sous pression par l'ultimatum du Kremlin de la suspendre. Là-dessus ont suivi des sanctions politiques et économiques, un blocus et enfin une effusion de sang. La Commission a été mal conseillée d'utiliser le mot «sanctions» quand elle a fait à la Hongrie des observations sur ses infractions prétendument sérieuses. Nos recommandations à la Hongrie ne devraient pas prendre la forme de diktats des experts de la Commission, qui utilisent le Parlement comme simple outil pour procéder contre des Etats-membres désobéissants. Cela créerait une situation très inquiétante, encore plus inquiétante que celle d'être forcé de vivre un laps de temps considérable sous une Constitution de l'ère communiste. •

Source: Parlement européen du 18/1/12. Développements politiques actuels en Hongrie (discussion) (Traduction *Horizons et débats*)

Les apprentis sorciers

par Reinhard Koradi, Dietlikon

La lutte contre la crise financière et économique a pris des formes presque grotesques. On évite avant tout d'aborder les origines de la crise. Si on voulait s'attaquer aux origines, il faudrait avouer alors de graves fautes et des erreurs de réflexion et d'action. Ainsi, il se poserait forcément la question de savoir qui sont les auteurs, ce qui leur augmenterait la difficulté de se tirer d'affaire. Ce ne serait alors pas aux citoyens des Etats avec finances encore plus ou moins intactes d'assumer les dommages qui se comptent en milliards d'euros, mais aux auteurs mêmes. L'Allemagne et la France, les colosses de l'UE, se retranchent toujours encore, quelle que soit la raison, derrière les plans de sauvetage de l'euro. Une fois de plus, il s'agit ici aussi d'une tromperie puisque les efforts de sauvetage ne s'adressent pas vraiment aux pays en détresse de la zone euro mais aux banques tombées dans l'impasse.

L'économie financière mondiale est tombée dans une situation extrêmement critique sous le poids des dettes de quelques pays de la zone euro et des Etats-Unis. La crise profonde des pays industriels a des origines multiples: outre une bonne dose d'arrogance au sein de l'élite dominante, un crédo économique des marchés débridés hors contrôle, c'est avant tout l'indicible économie des dettes du soi-disant «premier Monde». Les USA montrent l'Europe du doigt et exigent une solution rapide de la crise de l'euro. Cela avant tout pour détourner l'attention des propres problèmes et avant tout pour sauver une fois de plus le monde financier. Les origines de cette situation critique se trouvent en première ligne aux Etats-Unis (surendettement démesuré) et dans une monnaie commune (euro) mal conçue.

Si l'on veut éviter encore davantage de dégâts, des corrections douloureuses et profondes sont absolument nécessaires. D'ailleurs, on n'évitera de telles corrections ni par du camouflage ni par de l'attentisme. La grande question est de savoir si ces corrections se dérouleront de manière chaotique ou coordonnée. Le monde – à vrai dire l'UE, les USA, mais aussi Madame *Merkel* et Monsieur *Sarkozy*, quelques directeurs de banques centrales et le FMI – décidera d'un chaos avec des effets secondaires très désagréables ou d'une gestion de la crise, qui demandera aussi d'énormes sacrifices, mais qui pourtant s'orientera d'après des conditions-cadres d'ordre politique.

«Le temps est venu d'opposer un refus univoque au dictat uniforme et néolibéral d'Outre-Atlantique, de l'UE et du FMI. Avec leurs théories et mesures prises (marchés sans limites, mise en marche de la planche à billets), ils ont agi comme l'apprenti-sorcier qui a oublié sa baguette et son dicton, et qui a ainsi perdu tout contrôle des évènements.» (photo gbh)

Tout d'abord, le principe du pollueur-payeur doit être clairement revalorisé. Les chefs de gouvernements et les représentants des organisations internationales ont à s'en tenir aux faits et doivent cesser de jeter de la poudre aux yeux des citoyens.

Penser l'invraisemblable

Les pays surendettés doivent reprendre leur souveraineté. Ils doivent obtenir la «liberté décisionnelle» en ce qui concerne la maîtrise de leur endettement démesuré. Les budgets d'Etat hors contrôle sont à accepter et à résoudre en tant que problème national. Le fait de surélever la politique de l'endettement national à un niveau européen, voire mondial, empêche la recherche de véritables solutions à la crise de la dette. Les frontières géographiques sont donc une nécessité absolue pour limiter la crise dans l'espace et pour développer et réaliser ainsi des approches de solutions efficaces et réalistes.

Toute jeune forêt doit être protégée contre les dégâts commis par le gibier. Les Etats en situation de crise ne sont rien d'autre que des jeunes forêts qui ont besoin d'une protection particulière. Dans de telles situations dramatiques, les marchés débridés ont perdu depuis longtemps toute justification. La protection et le contrôle sont nécessaires à une reconstruction, qui correspond aux intérêts nationaux et qui est soutenue par les citoyens. C'est une Europe des Etats-nations qui disposera le mieux de la raison et de la force nécessaires pour éviter la chute définitive dans le chaos.

Ni la décote, ni le retrait de la zone euro, ni même peut-être un éventuel retrait des traités européens ou un retour aux monnaies nationales ne doivent rester tabous. La crise financière et économique prend des dimensions dramatiques, avant tout à cause de la coresponsabilité des pays de la zone euro. L'euro, la monnaie communautaire de l'UE, est depuis sa première heure une chute originelle de la politique monétaire et économique. Une économie nationale ne fonctionne pas quand des déséquilibres de toutes sortes dominent, comme cela est le cas en Europe avec les disparités Nord-Sud et Est-Ouest. Bruxelles tente certes d'équilibrer celles-ci artificiellement au moyen de paiements de transfert; cependant, l'union de transfert de l'UE a depuis longtemps dépassé les frontières de la faisabilité.

Au niveau national, il existe une réelle chance de retrouver la balance entre les recettes et les dépenses, le développement économique et la masse monétaire ou les importations et les exportations, les revenus du travail et les dépenses de la consomma-

Suite page 6

Des citoyens recommencent à fonder des coopératives

Gérer ensemble – renaissance d'une ancienne idée. Des villages érigent leurs propres parcs éoliens. Découvrir son propre potentiel

par Hannes Koch

Imaginez-vous que derrière la clôture du jardin de votre maison individuelle l'on bâtit dix éoliennes – et cela ne vous dérange pas outre mesure. Quelle pourrait être la raison de votre sang-froid? Michael Diestel, directeur d'arrondissement de la Fédération bavaroise des paysans de la Rhön, connaît une possible réponse: «Quand les citoyens peuvent décider eux-mêmes, ils ne protestent pas.» Et de citer un dicton de paysans: «Ce sont seulement les propres cochons qui ne puent pas.»

Près de Neustadt/Saale dans le coin nord-est de la Bavière *Michael Diestel* travaille à une petite révolution économique. Entre autre grâce à lui, 23 coopératives ont été fondées au cours des trois dernières années. Entre temps, il y a environ 2300 habitants des villages des environs qui produisent eux-mêmes de l'énergie écologique. Ils exploitent déjà des centrales solaires et au biogaz. Maintenant ils prévoient de construire un parc éolien avec une quinzaine de rotors. Les commandes vont être transmises sous peu.

Le projet fonctionne de la manière suivante: Tout habitant des villages qui veut participer fait un prêt de 2000 euros au minimum à l'une des nouvelles coopératives énergétiques. Ainsi il reçoit une participation à la coopérative commune, qui est basée sur le principe: «Une voix par tête», selon l'idée fondamentale de toute coopérative. Indépendamment du montant versé – 2000 ou 20 000 euros – chacun participe aux décisions au même titre. Au cours des prochaines années, les contributions financières rapporteront un intérêt de 5,5%, puis suivra l'amortissement et enfin, si tout va bien, il y aura un dividende, financé par la rétribution du courant écologique injecté dans le réseau.

«Les gens assurent leur propre potentiel», c'est ainsi que Diestel, né en 1964, décrit l'idée fondamentale. Trois raisons animent les membres à investir de l'argent dans leur propre coopérative. D'un côté, ils veulent gagner de l'argent avec la protection du climat. De l'autre côté, ils le font en investissant dans leur propre région – et ainsi aussi dans leur qualité de vie personnelle. Le projet consiste – selon les buts contenus dans les statuts définis par les coopérants – à réaliser des gains qui peuvent par exemple être versés à des clubs sportifs ou aux pompiers bénévoles, qui ont besoin d'un nouveau véhicule. Et troisièmement cette gestion commune est assez autodéterminée: Les gens construisent leurs éoliennes eux-mêmes et ne doivent pas s'énerver avec des projets que des investisseurs de Munich, Francfort ou Shanghai leur placent devant le nez.

En Allemagne, les coopératives énergétiques connaissent actuellement un petit boom. Ces dernières années, on a fondé 273 entreprises de ce genre dans notre pays. C'est *Michael Stappel* qui a mené ces recherches. Il travaille comme économiste à la *DZ Bank,* l'institut central des banques coopératives.

Le développement est intéressant, parce que les coopératives fonctionnent dans leur essence différemment des autres entreprises. La loi prévoit que les coopératives doivent «favoriser l'économie de leurs membres par des activités économiques collectives». Par définition ce n'est donc pas avant tout l'argent qui joue un rôle, mais deux autres buts: l'encouragement des intérêts des membres et la poursuite en commun de ce but.

Ainsi cette forme d'économie se qualifie parfaitement comme réponse aux crises de l'économie de marché, qui se sont relayées ces dernières années. Dans la première moitié des années 2000, les critiques envers la force déclinante de l'Etat social et une injustice croissante étaient au centre. Depuis 2007, la crise des banques, de la finance et des dettes a submergé les citoyens. Beaucoup de monde se demande si cela va pouvoir continuer avec la dominance des trusts, des investisseurs globaux et de la grande économie. Une économie régionale et autodéterminée semble être une alternative. Les Nations Unies s'en sont aussi rendu compte: elles ont déclaré l'année 2012 *Année internationale des coopératives*.

Devant cette toile de fond, ce ne sont pas uniquement les coopératives énergétiques qui connaissent un boom. 289 de ces entreprises ont été fondées en 2010 en Allemagne, par exemple aussi des coopératives de médecins ou des magasins de village. Dans le pays, il y a environ 7600 coopératives en tout. C'est un nombre qui paraît grand, mais qui s'avère modeste au vu des millions d'entreprises orientées exclusivement sur le profit. Une preuve pour la thèse que les coopératives prennent une place croissante dans l'économie ne peut pas être fournie par *l'Office fédéral de la statistique.*

La situation est un peu différente concernant les 1150 *banques populaires, banques Raiffeisen et banques Sparda,* qui forment la grande partie des 20 millions de membres de coopératives. Quelques chiffres, que l'économiste Stappel a rassemblés, portent à croire que les coopératives ont profité aux dépens des banques privées au cours de ces dernières années. Ainsi la part du marché des groupes financiers coopératifs a légèrement augmenté et s'élevait en 2010 à 13,2%. Les privés ont 30% et les caisses d'épargne 32%. Une raison pour cette augmentation relative: Souvent, à cause de leur très grandes pertes, les instituts privés sont plus prudents avec l'octroi de crédits. Les *banques populaires et Raiffeisen* ont rempli ces lacunes.

Ainsi une ancienne idée jouit d'une nouvelle popularité. Au XIXe siècle, les réformateurs sociaux *Hermann Schulze-Delitzsch* et *Frédéric Guillaume Raiffeisen* ont créé le mouvement des coopératives. A l'époque, des artisans et des paysans ont commencé à travailler ensemble, pour se protéger mutuellement de la faim et de la misère. Ces dernières décennies, il semblait que ce type d'économie mourait d'une mort insidieuse. Bien qu'en 1993, il y avait en Allemagne encore 11 500 coopératives, ce nombre diminua de plus en plus.

La raison était aussi que beaucoup d'anciennes coopératives avaient plus ou moins abandonné la conception de l'aide économique par ses propres moyens, et l'on ne pouvait presque plus les différencier d'entreprises normales orientées vers le marché. Ce n'est qu'en 2009 qu'il y eut un tournant: Pour la première fois il y eut de nouveau davantage de coopératives créées que liquidées.

Cela est aussi une expression d'un renouvellement de l'idée coopérative. «Chaque banque doit voir le clocher», déclare le spécialiste de l'énergie renouvelable Michael Diestel, suivant l'exemple de son précurseur Raiffeisen. Les coopératives doivent soigner leur racines régionales et décentralisées pour avoir du succès. Ce n'est qu'ainsi qu'elles mettent les intérêts concrets de leurs membres au centre – ce qui signifie pour le tournant énergétique: de l'énergie éolienne sans résistance. •

Source: *www.die-korrespondenten.de*
(Traduction *Horizons et débats*)

Général Makarov

Les différends Russie-OTAN s'accumulent

Les différends concernant le déploiement du bouclier antimissile de l'OTAN en Europe s'accumulent, la Russie est obligée de réagir, a déclaré mercredi à Bruxelles le chef d'Etat-major général des Forces armées russes *Nikolaï Makarov.*

«Nous ne sommes pas entendus, le déploiement du système continue, on nous oblige à prendre des mesures de rétorsion», a indiqué le général Makarov à l'issue d'une réunion du Conseil Russie–OTAN au niveau des chefs d'Etat-major.

«La position de l'OTAN concernant le bouclier antimissile diffère de celle concernant les autres aspects de la sécurité européenne, notamment le contrôle des armes conventionnelles ou nucléaires. L'Alliance cherche à nous persuader que les garanties juridiques ne sont pas nécessaires lorsqu'il s'agit du bouclier antimissile, elle nous invite à croire sur parole que ce système ne vise pas la Russie […]. Dans le même temps, elle insiste sur l'adoption d'obligations juridiques russes concernant le contrôle des armes conventionnelles et propose d'organiser des visites d'inspection supplémentaires pour contrôler l'état de nos troupes. N'est-ce pas un exemple d'une politique de deux poids deux mesures?», a poursuivi le général.

«Le 23 novembre 2011, le président russe *Dmitri Medvedev* a fait une déclaration sur nos mesures militaires et techniques appelées à faire face au potentiel antirusse du bouclier antimissile européen. Ces mesures seront réalisées en fonction de la hausse du potentiel antirusse du bouclier antimissile européen», a-t-il ajouté. •

Source: *Ria Novosti* du 18/1/12

South Steam: la construction débutera plus tôt que prévu

Participation d'entreprises italiennes, françaises et allemandes

La construction du gazoduc South Stream, qui acheminera du gaz russe vers l'Europe par le fond de la mer Noire, ne débutera pas en 2013 comme prévu, mais en décembre 2012, selon un communiqué du groupe public russe Gazprom, actionnaire principal du projet.

«Il a été décidé d'accélérer le lancement du projet conformément à la directive du premier ministre *Vladimir Poutine»*, lit-on dans le communiqué publié à l'issue d'une réunion tenue vendredi par le PDG de Gazprom *Alexeï Miller.*

Fin décembre, la Turquie avait donné le feu vert pour la construction du gazoduc à travers la mer Noire, ce qui a éliminé le dernier obstacle au projet.

Le projet South Stream, avec une capacité de transport de 63 milliards de mètres cubes par an, est appelé à acheminer 35% des livraisons de gaz russe vers l'Europe en réduisant la dépendance des pays de transit, notamment de l'Ukraine et de la Turquie. South Stream est un projet qui concurrence le gazoduc Nabucco qui contourne la Russie et qui est favorisé par l'Union européenne parce qu'il réduit la dépendance de l'UE du gaz russe.

Le capital du projet d'environ 15,5 milliards d'euros est réparti entre le russe *Gazprom* (50%), l'italien *Eni* (20%), le français *EDF* et l'allemand *Wintershall* (15% chacun). •

Source: *Ria Novosti* du 20/1/12

Mahathir Mohamad: Retour à l'étalon-or

L'économie mondiale doit abandonner le dollar américain et revenir à l'étalon-or

Le monde doit renoncer au dollar américain dans les échanges internationaux et revenir à l'étalon-or, a déclaré l'ancien premier ministre malaisien *Mahathir Mohamad,* cité par le journal «The Star».

«Il n'est pas nécessaire de payer avec de l'or (dans les échanges internationaux), il suffit d'y indexer les monnaies nationales», a indiqué M. Mohamad. Reconnaître la nécessité de nouveaux systèmes financiers implique de revenir aux origines, estime l'homme politique.

«On pourra ainsi créer une économie basée sur une valeur réelle et non pas sur des spéculations et des manipulations», a-t-il insisté.

Mahathir Mohamad, connu pour sa critique de l'Occident, qui a dirigé le pays pendant plus de deux décennies, bénéficie d'une grande autorité et d'une grande influence en Malaisie. •

Source: *Ria Novosti* du 18/1/12

Pauvres droits de l'homme!

Des fonds spéculatifs menacent Athènes de porter plainte pour violation des droits de l'homme

Négociations avec la Grèce au sujet de la restructuration de sa dette

Des fonds spéculatifs vont menacer la Grèce de porter plainte devant la *Cour européenne des droits de l'homme* si elle les contraint à restructurer sa dette. C'est ce que relate le «New York Times» en se référant à des entretiens qui se déroulent entre investisseurs financiers et avocats. Il se pourrait que ceux-ci invoquent une éventuelle violation du droit à la propriété. Les investisseurs essaieraient ainsi de contrecarrer la menace du gouvernement d'exercer une contrainte légale sur les créanciers privés.

En effet, la *Convention européenne des droits de l'homme (CEDH)* protège, certes avec de nombreuses restrictions, la propriété à l'article premier de son premier Protocole additionnel. Comme les pays membres disposent d'une grande liberté d'appréciation, les juges strasbourgeois ne reconnaissent que rarement la violation. La protection de la propriété que garantit la CEDH ne va pas aussi loin que la *Loi fondamentale allemande.* Et l'on peut se demander si de simples créances entre entreprises en relèvent, en tout cas quand le débiteur deviendrait insolvable. De plus, on ne peut faire appel à la CEDH que lorsque les voies judiciaires nationales sont épuisées.

Maintenant des premiers résultats semblent se dessiner dans les négociations entre les détenteurs privés d'emprunts d'Etat, représentés par l'*Institute of International Finance (IIF)*, et le gouvernement grec. Au moment de boucler cette édition, les créanciers privés et le gouvernement n'étaient pourtant pas encore parvenus à un compromis. Les entretiens ont été menés d'arrache-pied à l'échelon le plus élevé. Selon les informations fournies par *Bruce Richards*, président du fonds spéculatif américain *Marathon Asset Management,* le compromis pourrait consister à offrir aux créanciers, en échange de leurs anciens emprunts d'Etat grecs et de la renonciation au remboursement de leurs créances, de nouvelles obligations à échéance de 20 à 30 ans, l'intérêt annuel étant de 4 à 5%. Cette transaction représenterait pour les créanciers une perte de 68% des anciens emprunts, ce qui correspondrait à une valeur actuelle de 32 centimes par euro investi dans le passé.

Reste à savoir combien de créanciers participeront à cet échange de dettes «volontaire». Nombreux sont ceux créanciers qui ne s'estiment pas représentés par l'IIF. Certains des fonds spéculatifs qui tenteront de recourir à la voie judiciaire pour contraindre la Grèce à rembourser complètement ses dettes, ce que le gouvernement grec pourrait éviter en recourant à une modification des conditions d'emprunts à effet rétroactif (collective action clause). En outre, on ne sait pas comment éviter l'échéance des contrats d'assurance contre les faillites, ce que souhaitent les politiques. •

Source: *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 20/1/12
(Traduction *Horizons et débats*)

Les USA refusent une aide supplémentaire au FMI

L'Europe peut se sauver par ses propres forces

Les USA se refusent à mettre de nouvelles sommes d'argent à la disposition du *Fond monétaire international* (FMI) pour soutenir la zone-Euro, annonce l'*afp* en citant la porte-parole du ministère des Finances américain, *Kara Alaimo.*

«Nous avons dit à nos partenaires internationaux que nous n'avons pas l'intention de nous investir pour l'élargissement des ressources du FMI», déclare Alaimo.

L'administration américaine est convaincue que l'Europe est capable de résoudre ses problèmes de dettes par ses propres moyens. «Nous croyons toujours que le FMI peut jouer un grand rôle dans le sauvetage de l'Europe, mais seulement comme un supplément aux propres efforts de l'Europe», a-t-elle déclaré. «L'Europe a les capacités de régler ses problèmes par elle-même.»

Le 18 janvier le FMI avait manifesté la nécessité de gonfler ses ressources de 500 milliards supplémentaires à un billion de dollars.

D'après *Bloomberg,* le Fonds prévoit de signer un accord pour l'augmentation de ses ressources lors de la rencontre prévue fin février à Mexico-city avec les ministres des Finances et les directeurs des banques centrales des Etats du G-20.

Actuellement les représentants du FMI sont en négociation avec la Russie, la Chine, le Brésil, l'Inde, le Japon et les pays de l'*OPEC* à propos d'une augmentation de leur cotisation au FMI.

En décembre 2011, les pays du groupe de l'Euro ont décidé que les pays-membres de la zone Euro doivent mettre 150 milliards d'euros supplémentaires, sous forme de crédits, à la disposition du FMI. Les investissements dans le FMI, à la différence des investissements dans le *Fonds de stabilité européen,* n'augmentent pas la globalité des dettes des pays européens. Le Fonds de stabilité européen participe momentanément à côté du FMI, au soutien de l'Irlande et du Portugal.•

Source: *RIA Novosti* du 19/1/12

«Les apprentis sorciers»
suite de la page 5

tion, car une structure relativement réduite permet une politique nationale, économique et monétaire adaptée aux besoins de la population.

Auto-responsabilité pour les Etats en crise

Les Etats en crise doivent obtenir leur indépendance pour pouvoir prendre eux-mêmes la crise des dettes en main. Le fait de vouloir éliminer ses dettes par de nouveaux endettements n'aide que les banques, mais certainement pas les Etats concernés. L'immense montagne de dettes doit être rigoureusement réduite. Cela fait mal, avant tout aux banques créancières. Des programmes d'austérité accompagneront la décote. Les gouvernements devront publier ouvertement leur politique face aux citoyens et prouver, à travers leurs actes, leur sérieux pour négocier dans l'intérêt du pays.

Les créanciers doivent assumer la décote. Cela touche durement les banques. Toutefois, contrairement aux plans actuels de la BCE (*Banque centrale européenne*), c'est une nécessité actuelle que les banques doivent assumer les conséquences de leur attribution de crédits à haut risque et supporter elles-mêmes les pertes suite à de papiers sans valeurs. Seules les banques impliquées doivent répondre des hauts risques de leurs affaires et non pas les contribuables de pays qui n'y ont guère participé.

Dettes des banques ou des contribuables?

Pourquoi faudrait-il engager de l'argent des contribuables pour financer les spéculations erronées et la mentalité de casino des banques? Tomber en faillite est certainement douloureux pour certaines banques et aura certes des conséquences considérables au niveau de l'économie nationale. Mais qu'est-ce qui est le plus grave? L'effondrement des Etats européens ou celui de quelques banques surdimensionnées? Le réajustement des structures est un événement récurrent dans l'histoire de l'économie. L'industrie textile et l'industrie lourde ont dû passer par là, et un réajustement des structures agricoles sera même forcé au niveau politique. L'économie actuelle des banques et de la finance a dépassé son zénith et doit faire face à un processus d'affaissement. Plus vite ce fait sera accepté, et le véto exprimé contre le commerce autonome du monde financier, du FMI, de la BCE et de quelques représentants de gouvernements et d'autres directeurs à l'écoute de l'économie, plus vite pourra débuter une amélioration de la situation actuelle très menaçante.

Les médicaments prescrits par le FMI et la BCE contre l'économie des dettes n'est rien d'autre qu'une lutte contre les symptômes avec des suites tardives incontrôlables. Payer des dettes avec d'autres dettes est une entreprise hasardeuse qui risque bien d'entraîner les économies nationales plus ou moins saines dans le gouffre. Ne faut-il pas préférer la fin de la frayeur à la frayeur sans fin? Autrement dit: pourquoi ne pas accepter une mise en faillite organisée des «économies nationales et des banques malades»? Le plan de sauvetage de l'euro va dans la fausse direction. Il va saigner l'Europe à blanc sans aucune chance de pouvoir résoudre la misère financière et économique. Là-contre, les banques continuent de laver leurs «prêts toxiques» en cédant les risques aux citoyens des pays de la zone euro. C'est uniquement par la souveraineté nationale, l'auto-responsabilité et l'utilisation des connaissances économiques avérées qu'on trouvera – même si c'est douloureux – une issue à la crise financière et économique des divers Etats nationaux autonomes.

Le temps est venu d'opposer un refus univoque au dictat uniforme et néolibéral d'Outre-Atlantique, de l'UE et du FMI. Avec leurs théories et mesures prises (marchés sans limites, mise en marche de la planche à billets), ils ont agi comme l'apprenti-sorcier qui a oublié sa baguette et son dicton, et qui a ainsi perdu tout contrôle des évènements. •

La fusion des communes a éte imposée «d'en haut»

Interview de Damien Lachat, Bassecourt

Damien Lachat (photo mad)

Dans le canton du Jura – comme déjà dans d'autres cantons – une vague de fusions est en train de déferler sur les communes. Le 5 février, les citoyennes et citoyens de la Haute-Sorne se prononceront sur la question de savoir s'ils veulent dissoudre les sept communes autonomes de Bassecourt, Boécour, Courfaivre, Glovelier, Saulcy, Soulce et d'Undervelier et fusionner en une seule grande commune de près de 8000 habitants. Le même jour, les citoyens du Val Terbi décideront d'une fusion des communes de Corban, Courchapoix, Courroux, Mervelier, Montsevelier, Vermes et Vicques. La prochaine fusion de communes est planifiée déjà pour le 25 mars: Elle vise à réunir toutes les 13 communes du district des Franches-Montagnes en une commune unique.

De plus en plus d'opposition se manifeste pourtant contre tous ces projets. Des citoyennes et citoyens de la Haute-Sorne de différents points de vue politiques se prononcent dans le courrier des lecteurs. Au Val Terbi, une association «Pro Val Terbi» s'est créée, se prononçant de manière critique au sujet de la fusion. Dans les Franches-Montagnes le mouvement citoyen «Franches-Montagnes, je m'engage» s'active déjà depuis quelque temps et a lancé sa campagne de votation le 10 janvier en publiant une résolution contre la commune unique.

Des citoyennes et des citoyens disent Non à la dissolution de leur commune politique. Ainsi ils disent Oui au maintien de leur administration communale proche des citoyens et Non à une administration centrale au sein d'une grande commune à laquelle les gens ne se sentent pas vraiment attachés. Ils disent Oui au maintien de leur droits politiques étendus, Oui à la possibilité unique de la population active, de contribuer en tant que membre du système de milice à l'organisation vivace de leur commune, par exemple au sein du Conseil communal, de l'Assemblée communale ou de commissions. Car dans les petites communes l'expression de la démocratie directe est particulièrement prononcée: Tous ceux qui veulent participer de manière active, peuvent le faire. Cette forte identification des habitants avec leur communauté ne se transférera pas facilement sur une grande commune. Pour cette raison, il sera probablement plus difficile de trouver des gens qui seront prêts à s'engager au sein des services et de l'administration de la commune fusionnée et qui s'identifieront avec les besoins et les soucis de chaque village particulier autant que les secrétaires ou les conseillers communaux actuels.

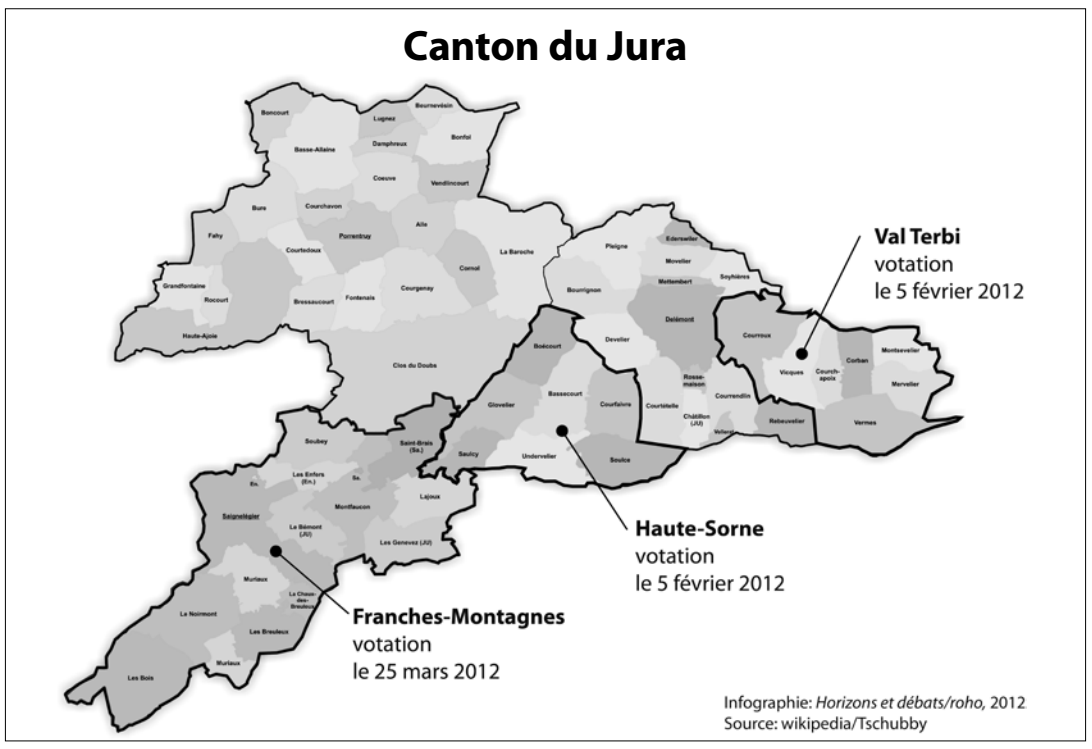

Malgré la charge croissante de devoirs et de règlements imposés de la part des cantons, l'autonomie des communes suisses est toujours extrêmement grande.

Et c'est un secret de Polichinelle que les petites communes savent généralement bien mieux gérer leur budget que les grandes. C'est pourquoi l'argument qu'une grande commune coûterait moins cher que sept petites communes ne tient pas la route.

Quelle est donc la motivation du canton du Jura – mais aussi des cantons des Grisons, du Tessin, du Valais, de Schwyz et d'autres –, de pousser leurs communes à fusionner? D'où vient l'idée que le système fédéraliste suisse serait dépassé? Comment peut-on nourrir l'idée absurde que la Suisse se compose de trop de petites entités, et qu'il lui faut absolument une restructuration pour diminuer massivement le nombre des communes et à moyen terme aussi celui des cantons – et cela bien qu'en Suisse, grâce à notre démocratie directe aux niveaux fédéral et cantonal, nous avons introduit, entre autre, l'instrument efficace du frein à l'endettement grâce auquel nos dettes sont bien inférieures à celles d'autres pays?

Reste à dire à cette occasion: l'idée que les petites entités politiques devront être remplacées à long terme par de grandes régions – par des entités politiques dépassant les frontières nationales –, n'est pas sortie de notre caboche. Ou y a-t-il quelqu'un qui croie encore que les espaces métropolitains et les parcs naturels, visant à établir le régime des exécutifs au détriment du droit de décision du peuple, du souverain, soient une invention suisse?

Quatre citoyens de Bassecourt, dans le canton du Jura, ont écrit le 18 janvier une lettre de lecteur au «Quotidien Jurassien», dans laquelle ils prennent position contre la fusion de leur commune avec six autres communes de la Haute-Sorne. «Horizons et débats» a eu l'occasion de s'entretenir avec Damien Lachat, un des auteurs de la lettre de lecteur. Député au Grand Conseil jurassien, il habite Bassecourt.

Horizons et débats: Monsieur Lachat, nous vous remercions de cet échange de points de vues sur la fusion éventuelle de la Haute-Sorne. Dans votre lettre, vous affirmez que la fusion «a été imposée d'en haut.» Ce ne sont donc pas les citoyens des communes qui désirent une fusion?

Damien Lachat: C'est juste, c'est une idée des différents conseils communaux. Il n'y a pas vraiment de demandes de la part des citoyens pour fusionner. Parce qu'en fait au Jura, il y avait bien certaines très petites communes qui ne trouvaient personnes pour les conseils communaux et les commissions. Là, ça fait du sens de se mettre ensemble avec d'autres petites communes. Mais Bassecourt, c'est une grande commune, entre 3000 et 4000 habitants, *on n'a jamais eu des problèmes de trouver des gens.*

Lesquelles de vos sept communes de la Haute-Sorne sont petites?

Ce sont trois petites communes, Saulcy, Soulce et Undervelier.

Et ces communes ne trouvent pas de gens?

Si, ils les trouvent! C'étaient d'autres communes du Jura qui ne trouvaient personne et qui ont fusionné … Là, ça fait du sens de faire des fusions.

Si vous dites que les fusions viennent d'en haut, vous pensez aussi au canton qui veut ces fusions?

Oui, le canton, lui aussi, il les veut, parce que moins il y a de communes, moins il y a de personnes pour discuter, s'il y a quelque chose à régler. Et puis le canton donne une aide financière à la fusion, les premières années seulement, des centaines de francs par habitant pour «aider la fusion», mais c'est plutôt pour cacher un peu les chiffres dans ces premières années.

Et les grands coûts viennent plus tard?

Oui, car quand vous faites les budgets et que vous y ajoutez cette aide – les budgets, ils sont jolis!

Oui, au début. Après, quand il n'y a plus cette aide, on doit le trouver, cet argent. Dans le cadre de notre fusion de la Haute-Sorne, même avec cette aide, il y a déjà un déficit. Même avec cette aide, il y a, je crois, 900 000 mille francs de déficit. Donc, s'il n'y avait pas cette aide, ce serait encore pire. Sans fusion, il aurait fallu beaucoup augmenter les impôts. Qu'est-ce qu'ils ont fait? Ils ont augmenté un petit peu les impôts, et puis avec cette aide, la première année, le budget qu'ils ont fait pour la fusion, ce n'est pas trop mauvais. Grâce aux impôts et aux taxes qui montent un petit peu, et avec cette aide du canton, ça marche. Mais à partir de l'année prochaine de toute façon, on doit augmenter les impôts, parce qu'on ne peut pas toujours faire des dettes.

C'est aussi un grand reproche – on veut fusionner des communes, mais personne n'a demandé que les budgets soient équilibrés. Elles sont toutes pauvres, sauf une commune, Boécourt. Là, ils ont plusieurs bons contribuables, des industriels, et puis eux, ils ont évidemment un taux d'impôts qui est assez bas par rapport aux autres. Ils sont les seuls dont le conseil communal demande de voter Non. Avec beaucoup de pauvres, vous ne faites pas un riche. Donc *financièrement, vous ne gagnerez rien.*

Mais les arguments financiers ne sont pas les seuls. Dans votre lettre de lecteur, j'ai bien

Suite page 8

Ce n'est un secret pour personne: les petites communes gèrent leurs affaires de manière plus économique que les grandes

mw. L'argument avancé depuis plus de 10 ans en faveur des fusions de communes est qu'une grande commune coûte moins cher que sept petites. Bien qu'on ne cesse de la répéter, cette affirmation est fausse. C'est ce qu'ont constaté maintenant des organismes officiels et des «spécialistes». A elles seules, la préparation et l'organisation d'une fusion coûtent, même dans le cas de petites communes, des centaines de milliers de francs. «Tout d'abord, les projets de fusion […] nécessitent presque toujours la collaboration d'experts extérieurs. Ensuite, la réorganisation (nouvelles structures administratives, nouveaux locaux, adaptation des moyens informatiques) entraînent des frais.» C'est ce qu'écrit un partisan des fusions, *Daniel Kettiger* dans son ouvrage «Gemeindefusionen, ein Thema mit vielen Facetten» (Berne, 2004).

Les administrations professionnelles sont plus coûteuses et plus anonymes

N'importe quel politicien communal sait que le système de milice est toujours moins coûteux qu'une administration professionnelle. Les administrations des villages, contrairement à celles des grandes communes, travaillent à moindres frais car elles emploient moins de personnel, souvent à temps partiel, mais ce sont des gens qui connaissent bien l'endroit et se débrouillent sans beaucoup de bureaucratie. La maison de commune et son équipement sont amortis depuis longtemps. A cela s'ajoute le fait que les «miliciens» travaillent à titre bénévole ou contre une faible rémunération et seuls ceux qui se sentent liés à leur village en sont capables. Chacun sait que les frais de personnel ainsi que la bureaucratie augmentent avec la taille de la commune. Le secrétaire d'une commune villageoise dépose rapidement en rentrant chez lui une note dans la boîte aux lettres d'une famille, ce qui est impossible dans une grande commune. Conclusion: Une grande commune coûte plus cher que sept petites.

Les petites communes gèrent mieux leur budget que les grandes

Une petite commune ne construit pas une école ou une route si elle n'en a pas les moyens financiers. Avant de prévoir de nouvelles infrastructures ou de nouveaux équipements, on commence par examiner de près si les anciens ne peuvent pas être remis en état. En revanche, dans les villes, on dépense sans compter.

Humainement, socialement et financièrement, les petites communes sont les moins coûteuses.

Exemple d'une opposition réussie de la population

Echec d'une fusion en Haut-Valais

Malgré des années de pressions des autorités cantonales et de «bureaux de conseil», la fusion des 6 communes haut-valaisannes de Visp, Visperterminen, Baltschieder, Ausserberg, Bürchen et Eggerberg en une grande commune de Visp a échoué en février 2011. Visperterminen, Baltschieder et Ausserberg ont refusé la fusion: Visperterminen par 70% de «non», Ausserberg par 58% et Baltschieder par 54%. La participation a été extrêmement forte: 63% à Visp et dans les autres communes entre 80 et 92%.

mw. Les citoyens de 3 communes ont résisté aux appâts financiers du canton: Les autorités cantonales voulaient dégager une «aide» de 7,2 millions de francs pour la création de la nouvelle grande commune. Si le canton se voyait obligé d'offrir une pareille somme, cela prouve manifestement que l'affirmation courante – dont on sait depuis longtemps qu'elle est fausse – selon laquelle une grande commune issue d'une fusion est moins coûteuse que six petites ne tient pas la route.

A qui profitent les grandes communes?

Pour inciter le peuple à accepter la fusion, on lui a fait croire que la nouvelle commune de Visp, la deuxième plus grande du Haut-Valais, «gagnerait en importance, en réputation et en influence vis-à-vis de l'extérieur». Cette affirmation est absurde. Dans notre démocratie directe fédéraliste aux petites structures en tout cas, chaque commune a son importance et sa place en tant que plus petite unité de l'ensemble. On devrait savoir maintenant que les petites collectivités permettent une meilleure construction identitaire, sont plus sociales et, par-dessus le marché, moins coûteuses que les grandes. C'est pourquoi elles jouissent du plus grand prestige.

Qu'est-ce qui est le plus important pour les citoyens?

Dans les communes de Visp et ses voisines, ni les incitations financières cantonales ni l'espoir d'une baisse du taux d'impôt n'ont convaincu la population. Le plus important est pour elle que les habitants puissent conserver leur identité, leur vie villageoise et le caractère de leur village. «Je crois que nombreux sont ceux ici qui craignent de perdre leur identité, de ne plus être des Ausserbergeois, de n'être plus rien. […] Jusqu'ici, Ausserberg a toujours eu les pieds sur terre, ce serait vraiment difficile d'abandonner cette situation. C'est pourquoi nous disons non.»

Et les citoyens d'Ausserberg, comme ceux de Visperterminen de Baltschieder ont dit «non» lors de la votation qui a eu lieu deux semaines plus tard.

«La fusion des communes …»
suite de la page 7

apprécié que vous mentionniez aussi d'autres arguments contre la fusion.
Il y a de grandes communes, comme Bassecourt, qui ont 3000 à 4000 habitants, et puis les petites, Saulcy et Undervelier avec 200 à 300 personnes. Donc *les petites communes auront de la peine à obtenir une représentation au conseil général.* Si l'on accepte la fusion, on a in-fine une grande commune avec un seul conseil général. Pour faire accepter la fusion, ils ont dit, pour la première législature, on prend un conseiller pour chaque village – comme ça, tout le monde est dedans. Mais dès la prochaine législature, la distribution sera proportionnelle, car ce sera *une seule et unique commune*. Même si tous les gens dans ces petites communes de 200, 300 habitants, votent pour la même personne du village, elle n'a aucune chance, à cause de la proportionnalité.

Par la suite, il n'y aura plus qu'un seul cercle électoral pour toutes les communes?
Oui, pour toutes. Sauf la première législature.

Un petit sucre …
Oui, un petit sucre de nouveau. Mais il ne faut pas tromper les gens. C'est un des grands problèmes. Quand il faut dépenser de l'argent pour une route, pour acheter quelque chose pour la commune et vous n'avez personne de votre village au conseil communal, il y a beaucoup de chances que vous ne receviez jamais de l'argent. Et un village qui n'a plus guère d'habitants, n'a plus besoin de route …

… où d'école?
Comme il n'y a pas beaucoup de gens dans ces petits villages, il n'y a plus partout une école. L'école secondaire est déjà à Bassecourt, les autres villages dépendent donc déjà de Bassecourt.

Et les écoles primaires?
Les petits villages n'ont pas d'écoles primaires, mais Boécourt, Courfaivre et Glovelier en ont encore. Mais plus tard, quand il s'agira de distribuer l'argent, est-ce qu'on ne va pas dire, on met toutes les écoles à un endroit, dans le plus grand village, à Bassecourt?

Et on aura besoin d'un bus pour les élèves …
Oui, il y aura un bus. Voilà, il faut payer le bus. Et si vous n'avez personne à la commune qui vous représente, ce sera difficile de défendre ses intérêts.

Ne pensez-vous pas que la qualité des travaux communaux sera meilleure si les fonctionnaires sont professionnels? Je vous cite: «Le secrétaire communal est du point de vue administratif la personne la plus compétente d'une commune.»
Oui, c'est juste. Le secrétaire communal, c'est celui qui dans chaque commune s'occupe vraiment de l'administratif. Et après, il n'y en aura plus qu'un. Lui, il connaîtra pour son village, c'est-à-dire Bassecourt, parce que c'est le plus grand. Tous les autres vont disparaître, et le personnel au centre ne saura plus ce qui se passe et ce qu'il faut faire dans les six autres villages. Aujourd'hui, il y a un *secrétaire communal* dans chaque commune, et il *sait ce qui se passe, il sait ce qu'il faudrait faire,* et il peut aller voir le conseil communal et lui dire: voilà, il faudrait faire ceci ou cela. Ce sont vraiment ceux qui sont le plus au courant du point de vue administratif dans la commune. Si il disparaît, après, vous êtes uniquement un simple citoyen qui peut s'adresser au conseil général et dire, il faudrait de l'argent pour la route, et vous n'aurez aucune chance. Vous perdrez tout le pouvoir de ces petites communes. Pour les grandes, ce n'est pas un problème.

Et les salaires des professionnels sont plus chers …
Oui, il faut payer les gens. A Bassecourt, c'est déjà un salaire de 100%, mais dans les petites communes, je ne crois pas que ce soient des 100%. On dit qu'on fait des économies, parce qu'on va centraliser les tâches de la commune, mais ce n'est pas vrai. On doit quand-même laisser un bureau dans chaque village, alors on n'économise rien. Les petits villages, ils sont dans la montagne, alors vous ne pouvez pas demander à une personne âgée, quand il faut aller voter, quand il faut régler quelque chose à la commune, qu'elle descende chaque fois à Bassecourt. Du point de vue administratif, moi, je ne pense pas qu'on économise, sur les infrastructures où sur le personnel.

Le système de milice fonctionne-t-il encore à Bassecourt?
Oui, ça marche très bien. Si vous regardez pour les élections, il y a toujours des listes bien remplies, il y a aussi un conseil de ville, un petit Parlement, et il y a toujours assez de candidats – il y a plus de monde que de places, également au conseil communal.

Un de vos arguments contre la fusion est la perte de droits populaires. La population serait privée de quels droits? Il y aurait par exemple un conseil général au lieu de l'assemblée populaire.
On peut quand même dire que le conseil général, le petit Parlement, est elu, il a 41 membres, ça donne une bonne représentativité. C'est clair que les communes comme Bassecourt seront bien représentées. Mais les trois plus petits villages ont un problème. Au conseil général, chacun d'eux aurait trois sièges sur 41. Si tous les autres ne veulent pas donner des sous à ces trois représentants, ils n'auront pas un sous.

Le législatif, c'est une chose, mais si vous voulez faire changer les choses, il faut être à l'exécutif, au conseil communal. Et là, comme je l'ai dit, au conseil communal, les petits villages n'ont pratiquement aucune chance d'accéder à l'exécutif. C'est dans ce sens-là qu'il y a une perte de droits populaires.

Et puis, au lieu des assemblées populaires, il y aura la possibilité d'un référendum contre les décisions du conseil général. Pour le référendum et aussi pour l'initiative, il faudra 300 signatures. Le message pour la votation du 5 février dit que cela présenterait un avantage pour les petits villages! Mais la question se pose de savoir comment un village de 300 habitants fera pour récolter 300 signatures?

Monsieur Lachat, nous vous remercions de cet entretien et nous souhaitons à vous et à vos communes bonne chance pour le 5 février. •

Haute-Sorne – Un miroir aux alouettes

Tous ensemble «soyons plus forts», tel est le slogan du comité de la Haute-Sorne.

Serait-on plus fort pour brader du terrain industriel à Glovelier à une multinationale plutôt qu'à des entreprises de la region?

Serait-on plus fort pour demander que nos lieux d'origine ancestraux soient préservés?

Serait-on plus fort encore lorsqu'on nous propose une quotité à 2,1 avec un déficit présumé d'un million de francs sachant au demeurant que certaines communes ne rejoindront vraisemblablement pas la nouvelle entité?

Soyons sereins, tout ceci n'est qu'un leurre, un miroir aux alouettes. Ne vendons pas notre âme au diable. Les citoyens de la Haute-Sorne ne s'en laisseront pas compter: ils déposeront un Non résolu dans l'urne le 5 février.

Frédéric Juillerat, Courfaivre

Val Terbi – Trop vite et trop imprécis

C'est extraordinaire, à 10 jours de la votation sur la fusion des communes du Val Terbi, une partie des propositions faites par «Pro Val Terbi», et auxquelles le Comité de fusion avait répondu par un «non, pas possible» semble aujourd'hui possible.

Par exemple: étendre au-delà de 5 ans le maintien de cercles électoraux par village (art. 9.3); possibilité pour une commune de sortir de la commune fusionnée. Les interventions du chef des communes, lors des dernières séances d'information, sur ces points, amènent encore plus de confusion à la convention de fusion proposée en votation. Effectivement, le texte de la convention soumise à votation est clair, ces clauses n'y figurant pas, cette convention n'est plus d'actualité. Un débat aurait dû avoir lieu sur ces points, sa fin d'en déterminer les conditions. Cela signifie qu'il est demandé à la population de signer un chèque en blanc. A cela s'ajoutent tous les autres points mentionnés par «Pro Val Terbi».

Je maintiens que toute l'étude de fusion qui aboutit à cette votation est allée trop vite et manque de précision. Il ne s'agit pas de compter des crayons, mais bien de décider de l'avenir de notre région sur des bases qui sont restées floues. Je ne peux pas me contenter des «on verra bien» si souvent répétés et des «tout se mettra en ordre gentiment». Plus de temps de réflexion permettrait de sortir du flou.

Cécile Vuillemin, Courchapoix

Haute-Sorne: brader ma commune? Non merci

Avec les assemblées d'informations sur la fusion, nous avons pu assister à un déficit démocratique de haut vol, comme nous le promet la convention à voter! En effet, aucun débat contradictoire, des questions précises sur lesquelles on passe comme chat sur braise, dommage! […]

Le manque d'informations précises fait dire un peu n'importe quoi à tout un chacun, par exemple: une commune qui dira non à la fusion, ne pourra plus scolariser ses enfants à l'école secondaire!

Nous devons être attentifs aux points de la convention qui posent particulièrement problème et du respect de sa teneur qu'en feront les futures applications des règlements en rapport avec les taxes communales qui devront être élaborés dans les 3 ans après la fusion, (selon le message joint à l'arrêté du gouvernement portant l'approbation de la convention) et non 5 ans comme mentionnés à l'art. 8 al.2. Le fait de la perte d'origine, du déficit de représentation des communes qui adhéreront à la nouvelle entité avec la suppression des assemblées communales remplacées par un seul conseil général, des droits d'initiative et de référendum avec un quota qui ne pourra pas être trouvé dans chacune des petites communes concernées et un seul cercle électoral dès la 2e législature, sont autant d'éléments auxquels nous ne pouvons souscrire.

La problématique financière n'est pas réglée. L'affectation pour moitié de l'allocation de fusion à la réduction du déficit structurel global sur une durée de 5 ans nous semble contestable et peu en regard avec les principes comptables. Il s'agit purement et simplement d'améliorer artificiellement le déficit de la nouvelle commune fusionnée. […]

Le seul argument que nous serons plus fort ensemble n'est pas pertinent. Plus fort envers qui? L'Etat nous répond-on. Les relations Etat-communes ne se résumeraient-elles qu'à des rapports de force? […]

Marie-Noëlle Willemin, députée PDC, Saulcy Eric Dobler, député PDC, Basscourt

Non à l'abandon du pouvoir politique local

Le débat des fusions pose des questions fondamentales sur l'avenir des communautés jurassiennes. Elles jouissent d'une situation enviable et qu'elles ne devraient pas brader pour une poignée de dollars et des promesses d'une meilleure efficacité ... bureaucratique!

Le simple fait que l'Etat encourage financiellement cette démarche a de quoi inquiéter. On achète le vote de manière plus ou moins camouflée, et ceci n'est pas une pratique synonyme de liberté démocratique. Plus encore si l'on pense que l'argent «à disposition» provient dé toutes les poches, y compris celles des opposants. L'argument financier est hypocrite, car si on réfléchit un tant soit peu, si le fonds n'avait pas été imposé, cet argent pourrait aider bien des communes en difficultés sans imposer leur dissolution.

Les fusions, si elles se réalisent comme prévu, changeront fondamentalement la donne en termes de pouvoir et de gestion. Les premiers gagnants seront les «élites» que la professionnalisation des mandats communaux imposera et les partis qui verront leurs pouvoirs augmenter.

La perte du pouvoir local est flagrante et voulue d'en haut. Ainsi, les communes de la Haute-Sorne auraient désiré garder la possibilité de maintenir des référendums locaux lorsque les sujets ne concernent qu'une seule «ex-commune», mais «la jurisprudence cantonale ne le permet pas»! Aucune jurisprudence cantonale n'est éternelle ni immuable.

J'espère que, comme à Sursee le week-end passé, les habitants de la Haute-Sorne garderont leurs libertés et leurs responsabilités sous leur contrôle et ne laisseront pas passer la vague de la dissolution voulue par une élite politique bien mal inspirée. Les réactions de soulagement à Sursee à la suite du refus indiquent qu'une autre voie est possible. Non à la dissolution, non à la fusion!

Pascal Prince, Soyhières

Haut-Sorne – Collaboration accrue oui, fusion non

La fusion des communes a été imposée «d'en Haut» aux très petites communes; au départ Montfavergier. Les sept communes de la Haute-Sorne ont toujours trouvé des conseillers communaux, des maires. Aucune n'est placée sous l'administration du canton, et l'expression démocratique par le biais des assemblées communales y est préservée. Les grands perdants de la fusion seraient les petites communes et leurs citoyens à qui l'on supprime les assemblées communales. Dans la 2e législature, il n'est pas garanti qu'elles disposent d'un siège au nouveau Conseil communal. De plus, l'affiliation à un parti politique sera nécessaire. Aujourd'hui le citoyen peut côtoyer un conseiller communal, un maire au quotidien, mais aussi le contrôler ou le mettre en minorité à une assemblée communale. Pour les citoyen(ne)s de six communes, la fusion implique une perte de leurs droits populaires sans précédent!

On leur répond qu'ils/elles peuvent lancer une initiative ou un référendum et n'ont qu'à chercher 300 signatures … Dans une commune fusionnée les conseillers généraux ne regarderont pas à la dépense, ce d'autant plus qu'ils n'ont pas de comptes à rendre. Qui en voudra et même se souviendra des votes de Pierre ou Paul 5 ans après? Ainsi la fiscalité augmentera toujours, alors le Comité de fusion fait miroiter des économies dans tous les coins sans les chiffrer. Plus une entité est petite, mieux les deniers publics sont gérés.

On a parfois l'impression que fusion rime avec démission collective et qu'on se réjouirait de mettre en place des conseillers communaux professionnels, car certains nouveaux conseillers sont confrontés à des matières administratives complexes. C'est négliger le secrétaire communal, à plein-temps, qui est administrativement la personne la plus compétente d'une commune. De plus l'accès aux charges publiques est un droit fondamental de la Constitution jurassienne. […]

Avec la fusion toute personne et toute famille originaire d'un des sept villages perd son lieu d'origine, remplacé par le néologisme et peu attachant vocable de «Haute-Sorne». […] Suite au regroupement des pompiers en SIS, les efforts de la Microrégion ont débouché sur une importante Zone d'activité microrégionale de Glovelier (ZAM), une Société propriétaire pour des machines de voirie, une nouvelle desserte de bus, une UAPE (Union d'Accueil Parascolaire pour Ecoliers).

Résumons. Collaboration accrue: oui, fusion: non.

Jean-Jacques Kottelat, Yves Girard, Damien Lachat et Willy Habegger, pour l'UDC Bassecourt-Berlincourt